



Liquidation judiciaire combien de temps avant d'être payé

Par **yayago**, le **08/11/2013** à **13:05**

Bonjour l'entreprise où travaillait mon fils comme apprenti est en liquidation judiciaire le dossier de créances salariale est actuellement chez le juge commissaire pour signature je souhaiterais savoir combien de temps ça peut mettre avant qu'il le transfère à l'AGS

Par **moisse**, le **08/11/2013** à **16:56**

Bonjour,
Normalement après signature du juge commissaire, le bordereau des salaires doit être transmis à l'AGS dans les 10 jours.
L'AGS transmet les fonds au liquidateur dans les 5 jours.

Par **yayago**, le **08/11/2013** à **18:42**

Merci beaucoup pour ces précisions j'espère sincèrement pour mon fils que ça mettra pas trop de temps car c'est sa première année d'apprentissage et voilà que la boîte est en liquidation judiciaire ... ça démotive...